

RGPD - Informations sur vos données

Votre psychologue Françoise LANGE, inscrit au registre professionnel sous le numéro 789321452, recueille et conserve des informations dans votre dossier patient.

Pourquoi votre psychologue tient-il un dossier sur vous?

La tenue du dossier patient est indispensable à votre psychologue. Ce dossier a pour finalité d'assurer votre suivi psychologique et de vous garantir la prise en charge la plus adaptée. Il garantit la continuité de votre suivi.

Ouelle est sa durée de conservation ?

Le dossier patient est en principe conservé pendant 20 ans à compter de la date de votre dernière consultation, par référence aux exigences de la CNIL concernant les données de santé et aux dispositions de l'article R. 1112-7 du code de la santé publique.

Votre psychologue, Françoise LANGE, gère votre dossier patient informatisé sur Scriboupsy. Par ce biais vos données sont rigoureusement protégées, en respect du RGPD. Celui- ci est sur un hébergement certifié données de santé (HDS), qui répond à la norme NF ISO/IEC 27001:2013, et dispose ainsi d'une certification délivrée en application des dispositions de l'article L.1111-8 du code de la santé publique. Votre psychologue, Françoise LANGE, est garant de la confidentialité de vos données de santé.

Qui a accès aux informations figurant dans votre dossier?

Votre psychologue est le seul destinataire des informations figurant dans votre dossier. Si votre psychologue travaille avec du personnel ou des sous-traitants (p.e. secrétariat, comptable...), celui-ci n'a accès qu'aux informations strictement nécessaires à sa fonction. Avec votre consentement votre psychologue pourra transmettre, de manière mesurée, des informations à des professionnels de santé.

Quels sont vos droits et comment les exercer?

Vous avez un droit d'accès aux informations figurant dans votre dossier, à l'exception des notes personnelles de votre psychologue. Vous disposez aussi, sous certaines conditions, d'un droit de rectification de ces données. Vous ne pouvez ni vous opposer au traitement de vos données, ni demander leur effacement, sauf cas très particuliers, et cela de manière strictement limitée et encadrée par la loi.

Pour toute question relative à la protection de vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser directement à votre psychologue. En cas de difficultés, vous pouvez également saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) d'une réclamation.